

AROME

Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 euros
Siège social : 44 Rue Guynemer
38100 GRENOBLE
830 195 517 RCS GRENOBLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 11 606,02 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	11 606,02 euros
A la réserve légale	580,30 euros
Solde	11 025,72 euros
A titre de dividendes	11 025,72 euros
Soit 11,03 euros par action	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 11 025,72 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.



Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Jérôme AUBRETON



Désignation de l'entreprise <u>SASU AROME</u>										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise <u>44 RUE GUYNEMER 38100 GRENOBLE</u>											
SIREN		<u>8 3 0 1 9 5 5 1 7</u>				Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>			
										Exercice N clos le <u>31/12/2012</u>	
ACTIF										Brut 1	
										Amortissements-Provisions 2	
										Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012						
		Autres *	014		016						
	Immobilisations corporelles *		028	50264	030	32673		17590			
	Immobilisations financières * (1)		040	987090	042			987090			
	Total I (5)		044	1037354	048	32673		1004680			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052					
		Marchandises *		060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	66368	070	43200		23168			
		Autres * (3)	072	8	074			8			
	Charges constatées d'avance *		092	1240	094			1240			
	Valeurs mobilières de placement		080	20000	082			20000			
	Disponibilités		084	10055	086			10055			
	Total II		096	97672	098	43200		54472			
	Total général (I+II)		110	1135027	112	75873		1059153			
PASSIF										Exercice N 1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *								120	200000	
	Écarts de réévaluation								124		
	Réserve légale								126	6445	
	Réserves réglementées *								130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)						131		132	165591	
	Report à nouveau								134		
	Résultat de l'exercice								136	11606	
	Subventions d'investissement								137		
	Provisions réglementées								140		
	Total I								142	383643	
Provisions pour risques et charges								Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées								156	29860	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *								166	3634	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA :)						169	14633	172	16282	
	Comptes courants d'associés								173	623301	
	Autres dettes								175	2432	
	Produits constatés d'avance								174		
	Total III								176	675510	
Total général (I + II + III)								180	1059153		
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	621010	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	-748	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	119080			
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	1			

Désignation de l'entreprise SASU AROME

Néant ☐*

Exercice N clos le

3 1 1 2 | 2 0 2 5 |

A – RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210				
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons	215		214				
			Services *	Intracommunautaires	217		218	56250			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222			
	Production immobilisée *							224			
	Subventions d'exploitations reçues							226			
	Autres produits							230	28933		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	85183		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)							234			
	Variation de stocks (marchandises) *							236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)							238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							240			
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)							242	20551		
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *		243	1294	)	244	1857		
	Rémunérations du personnel *							250	7002		
	Cotisations sociales		(dont cotisations personnelles de l'exploitant		380		)	252	5717		
	Dotations aux amortissements *							254	10192		
	dont amortissement du fonds de commerce							255			
	Dotations aux dépréciations							256			
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *				259		}	262	2	
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260							
Total des charges d'exploitation (II)							264	45323			
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	39860			
Produits financiers (III)			280	39593	Charges financières (V)		294	67848			
Produits exceptionnels (IV)							290				
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				347		}	300			
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				348						
Impôt sur les bénéfices (VII)							306				
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310	11606			
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	11606	314			
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318					
	Provisions non déductibles *					322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)					324	116				
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-clts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248		330		42642		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(	Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		)		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999					
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997					
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44 octies A)	987				342		
	ZRD (44 terdecies)	127		JEI (44 sexies A)	989						
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991		ZRR (44 quindécies)	138						
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		France Ruralités Revitalisation (art.44 quindécies A)	181						
	BUD (44 sexdecies)	992		Investissements et souscriptions outre-mer	344						
				ZDP (44 septdecies)	993						
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346				350	81301
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)				655					
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)				643					
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)				645					
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)				647					
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)				648					
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641					
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990					
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col.1 / Déficit col.2	352		354	26937		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement) *					356					
	Déficits antérieurs reportables *.....6.698							360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col.1 / Déficit col.2	370		372	26937		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD